

PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (hors GIES)

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Recommandation
AFNOR NF EN 529
Durée de validité : 1 an

OBJECTIFS :

- Se familiariser au port de l'appareil respiratoire isolant
- Savoir intervenir en atmosphère hostile suite à un incendie, une pollution ou une situation de travail

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 10

PUBLIC/PREREQUIS :

Personnel amené à
utiliser un appareil
respiratoire isolant dans
le cadre de ses
interventions
Aptitude médicale
spécifique.

FORMATEURS :

Sapeur pompier

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle
(exposé, questions
réponses, exercices)
- Formation pratique
- Vidéo projecteur
- ARI
- Livrets pédagogiques

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- Notions physiologiques
- Les différents types de protection
- Appareil respiratoire à circuit ouvert
- Révisions techniques
 - Le fonctionnement
 - Les contrôles
 - L'entretien
- Atmosphères non respirables
- L'engagement sous ARI

Mise en Pratique

- Mise en œuvre de l'appareil :
 - Procédure de vérification
 - Calcul d'autonomie
 - Manœuvres en sécurité

INTRA

INTER

CONTACT :

04 42 09 49 03
gse@qseformation.com



COMMENTAIRES :

- L'évaluation théorique et pratique permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude à l'employeur
- La participation des stagiaires à la mise en pratique est conditionnée par la réussite à un test d'effort préalable
- Chaque stagiaire devra obligatoirement disposer des EPI adaptés à la formation
- Mise à disposition par l'entreprise des ARI en nombre suffisant
- Cette formation n'est pas adaptée pour le personnel devant travailler sur sites du GIES.